

**2012/4316 - Approbation d'une convention d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit entre la Ville de Lyon/Musée de l'imprimerie et l'Association Les Amis du Musée de l'imprimerie de Lyon - EI 02012** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 26/03/2012, p. 0613)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

**M. KEPENEKIAN Georges**, rapporteur : Avis favorable de la Commission concernant cette délibération pour le Musée de l'Imprimerie où se tient une exposition magnifique que nous venons d'ouvrir autour du livre animé que je vous conseille d'aller voir, car elle est remarquable.

**M. LE MAIRE** : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)